

KPMG Entreprises
Centre
37 Quai Ulysse Besnard
BP 77
41004 BLOIS Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 54 90 26 60
Télécopie : +33 (0)2 54 90 26 61
Site internet : www.kpmg.fr

Association Centre Culturel du Blésois

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos 31 décembre 2008
Association Centre Culturel du Blésois
2 place Jean Jaurès
41000 BLOIS
Ce rapport contient 13 pages
Référence : GB/MM

KPMG Entreprises
Centre
37 Quai Ulysse Besnard
BP 77
41004 BLOIS Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 54 90 26 60
Télécopie : +33 (0)2 54 90 26 61
Site internet : www.kpmg.fr

Association Centre Culturel du Blésois

Siège social : 2 place Jean Jaurès
41000 BLOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Centre Culturel du Blésois, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

BLOIS, le 29 avril 2009

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.


Gérard Bréal
Associé

ACTIF		Exercice		Exercice Précédent au : 31/12/07	
		Montant brut	Amort. ou Prov		Montant Net
IMMO. INCORPORELLES	Frais d'établissement			0	
	Frais de Recherche et Développement			0	
	Concessions, brevets et droits simila	17 012	-17 012	0	529
	Droits au bail			0	
	Autres Immo. incorporelles			0	
	Total	17 012	-17 012	0	529
IMMO. CORPORELLES	Terrains			0	
	Constructions			0	
	Inst. techniques, mat.out. Industriels	44 256	-38 783	5 472	8 344
	Autres Immo. corporelles	90 357	-53 712	36 646	18 699
	Immobilisations en cours			0	
	Avances et acomptes			0	
	Immobilisations grevées de droits			0	
	Total	134 614	-92 496	42 118	27 043
IMMO. FINANCIERES	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	762		762	762
	Total	762		762	762
Total de l'actif immobilisé		152 387	-109 507	42 881	28 335
STOCKS	Matières premières, approvisionnement				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	647		647	1 787
	Total	647		647	1 787
Avces et acptes versés sur commande					
CREANCES	Clients et comptes rattachés	25 018	-1 002	24 017	15 875
	Autres créances	90 878	0	90 878	84 406
	Total	115 896	-1 002	114 894	100 281
DIVERS	Valeurs mobilières de placement	254 142		254 142	191 660
	Disponibilités	9 271		9 271	78 713
	Total	263 411	0	263 411	270 373
Charges constatées d'avance		61 794		61 794	52 928
Total de l'actif circulant		441 749	-1 002	440 746	425 369
Charges à répartir sur pls exercices					
Primes de remboursement					
Ecart de conversion actif					
RESULTAT A RECYCLER	Déficit. gest. convert.en attente contr.				
	Déficit. gest. convert.en attente contr.				
	Total				
TOTAL DE L'ACTIF		594 137	-110 509	483 628	453 704

BILAN
AU 31/12/08

ASSOCIATION CENTRE CULTUREL DU

2

PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
Fonds associatif sans droit de reprise (dont subv. d'inv. non renouvelables)		
Fonds associatif avec droit de reprise s'exerçant à la dissolution associative		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Affectation au projet associatif		
Report à nouveau	14 520	19 391
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	35 251	-4 872
Fonds associatif représentatif (biens dépréciables non renouvelables)		
Fonds associatif représentatif (biens repris avant dissolution associative)		
Subventions d'investissement (renouvelables)	9	202
Provisions réglementées		
Droit du propriétaire prêteur		
Total	49 780	14 722
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	10 040	0
Fonds dédiés sur autres ressources (apports,dons,legs et donations)		
Total	10 040	0
Emprunts et dettes assimilées		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	30 573	92 717
Emprunts et dettes financières divers		
Total	30 573	92 717
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 316	111 194
Dettes fiscales et sociales	111 427	123 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31 294	4 375
Total	269 036	238 705
Produits constatés d'avance	124 198	107 559
Total des dettes et des produits constatés d'avance	423 807	438 981
Ecart de conversion passif		
Excédent gestion conventionnée en attente de contrôle		
Excédent gestion conventionnée en attente d'imputation		
Total		
TOTAL DU PASSIF	483 628	453 704
Crédit-bail immobilier		
Crédit-bail mobilier		
Effets portés à l'escompte et non échus		

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes,
dans les conditions figurant
en conclusion du rapport joint.

		Exercice 311207	Exercice Précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 202	822
	Production vendue		
	Biens		
	Services	249 318	321 584
	Sous total	250 519	322 406
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subvention d'exploitation	1 502 638	1 430 933
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	19 621	29 201
	Collectes		
Cotisations			
Contributions volontaires			
Autres produits	16 154	19 643	
Total	1 788 932	1 802 183	
CHARGES D'EXPLOITATION	Marchandises		
	Achats	0	0
	Variation de stocks	1 140	416
	Mat.prem./autres approv.		
	Achats	608 896	668 986
	Variations de stocks		
	Autres achats et charges externes	332 973	347 762
	Impôts, taxes et versements assimilés	12 816	15 458
	Salaires et traitements	481 773	517 916
	Charges sociales	193 288	216 340
	Dotations d'exploitation		
	sur immobilisations	14 366	16 715
	amortissements		
provisions			
sur actif circulant			
pour risques et charges	0	0	
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	46 344	27 519	
Total	1 691 595	1 811 112	
	RESULTAT D'EXPLOITATION (A)	97 338	-8 928
Pertes	Excédents attribués ou déficits transférés (B)		
	Déficits supportés ou excédents transférés (C)	59 986	
AT10	Bénéfice attribué ou perte transférée*	0	1 867
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	59 986	0
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Prod. financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilier		
	Autres intérêts et produits assimilés	10 217	3 953
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	10 217	3 953	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	3 244	2 615
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	3 244	2 615	
	RESULTAT FINANCIER (D)	6 974	1 338
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (#A+B-C#D) (E)	44 325	-5 723
Produit exceptionnelles	Produitsexceptionnelles sur opérations de gestion	1 200	
	Produitsexceptionnelles sur opérations en capital	193	1 226
		0	0
Total	1 393	1 226	
EXCEPT.	charges exceptionnelles sur opérations de gestion	423	75
	charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	10 040	296
Total	10 463	371	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (F)	-9 070	855
AT 4	Excédent à recycler - Gestion conventionnée (H)		
	Déficit à recycler - Gestion conventionnée (I)		
	EXCEDENTS OU DEFICITS (#E#F+H-I)	35 251	-4 871

Association Centre Culturel du Blois

**COMPTES ANNUELS
2008**

exercice clos le 31 Décembre 2008

**Association Centre Culturel du Blois
2 Place Jean Jaurès
41000 BLOIS**

**Certifié par nous, Commissaire aux Comptes,
dans les conditions figurant
en conclusion du rapport joint.**

SOMMAIRE

DOSSIER COMPTABLE

A- BILAN

Actif - passif	1
Passif	2
Détail des postes	

B - COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat	3
Détail du compte de résultat	

C - ANNEXE

Sommaire	4
----------	---

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note 1 : Règles et méthodes comptables

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1- BILAN ACTIF

Note 2 : Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Note 3 : Immobilisations incorporelles. Mouvements principaux

Note 4 : Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Note 5 : Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Note 6 : Actif circulant - Classement par échéance

2- BILAN PASSIF

Note 7 : Capitaux propres

Note 8 : Produits constatés d'avance

Note 9 : Classement par échéance

C- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 10 : Droit Individuel à la Formation

Note 11 : Fiscalisation de l'association

Note 12 : Biens mis à disposition

Note 13 : Autres informations

D - ENGAGEMENTS

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note 1 : Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du comité de la réglementation comptable.
Ces comptes sont établis en euros.

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes,
dans les conditions figurant
en conclusion du rapport joint.

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1- BILAN ACTIF

Note 2 : Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

Note 3 : Immobilisations incorporelles. Mouvements principaux

NATURE	MONTANT		
	Invest.directs	Sorties	Crédit-bail
Immobilisations incorporelles			

Note 4 : Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériels et outillage	Linéaire	3 - 5 ans
Installations générales	Linéaire	4 - 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 - 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 - 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	1 - 5 ans

Note 5 : Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

NATURE	MONTANT		
	Invest.directs	Cession	Crédit-bail
Installations techniques			
Matériel et outillage	1 168		
Installations générales, agenc			
matériel de transport	14 720	202	
Matériel de bureau	13 143		

Note 6 : Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

2- BILAN PASSIF

Note 7 : Capitaux propres

	Montant au début de l'exercice	Diminution	Augmentation	Montant à la fin de l'exercice
Report à nouveau	19 390	4 872		14 518
Résultat de l'exercice	-4 872		40 123	35 251
Subvention d'investissement	6 590			6 590
Ammortissement s/ subv. Invest	-6 387		-193	-6 580

Le résultat de l'exercice 2007 a été affecté en report à nouveau

La subvention d'investissement concerne une subvention de l'AGEFIPH utilisée pour l'aménagement du bureau d'un travailleur handicapé.

Note 8 : Produits constatés d'avance

Ce compte intègre :

- principalement les recettes billetterie et abonnements encaissés en 2008 mais afférentes aux spectacles présentés en 2009.

Note 9 : Classement par échéance

Toutes les dettes sont à une date d'échéance inférieure à 1 an

C- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 10 : Droit Individuel à la Formation

Le cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice est de 303 heures de formation. Ces heures n'ont pas fait l'objet de demande de la part des salariés .

Note 11 : Fiscalisation de l'association

Depuis le 1^{er} Janvier 2000, l'association est fiscalisée
En conséquence, elle est assujettie aux impôts commerciaux.
Le compte de résultat intègre ainsi des recettes et charges hors taxes.

Note 12 : Biens mis à disposition

En vertu d'une convention signée entre les parties le 24 Mars 2004,
la ville de Blois met à disposition gracieuse du Centre Culturel du Blésois,
les locaux de la Halle aux Grains ainsi que du matériel.
En vertu d'une convention signée entre les parties le 11 Avril 2006,
la ville de Blois met à disposition gracieuse du Centre Culturel du Blésois,
les locaux du Nouveau Théâtre des Provinces ainsi que du matériel.

Ces biens ainsi mis à disposition n'ont fait l'objet d'aucune valorisation au compte de résultat faute de connaissance de l'information correspondante.

Note 13 : Autres informations

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 54 200 € en 2007.

D - ENGAGEMENTS

Néant .

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes,
dans les conditions figurant
en conclusion du rapport joint.